

Paris à la course : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **16 (1878)**

Heft 47 [i.e. 48]

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les étages.

Les étages des maisons indiquent assez exactement les différentes conditions sociales. Les marchands occupent le bas ; les gens riches, le premier ; les gens aisés, le second ; les salariés, le troisième ; les pauvres, les étages supérieurs.

Je ne sais, dit M. J. Lavallée, si un philosophe préside à cette division, mais chaque maison offre une allégorie assez piquante des métamorphoses qu'éprouvent communément les familles, dans une période de quelques générations.

L'AÏEUL commence la fortune de sa race par l'industrie, le commerce, les métiers, etc. Voilà l'habitant du *rez-de-chaussée*.

SES FILS s'abandonnent à l'oisiveté, au luxe, aux dépenses immodérées. Voilà le *premier étage*.

LES PETITS-FILS ont les mêmes goûts, et moins de fortune. Ils ne sont qu'aisés, veulent paraître riches, et le reste de la fortune se dissipe. Voilà le *second*.

LEURS ENFANTS, sans leurs tuteurs, vivent sans rien amasser, et meurent sans rien laisser. Voilà le *troisième*.

LEURS SUCCESSEURS, sans patrimoine et souvent sans génie, fondent leur existence sur leurs forces physiques ; ils se font ouvriers. Et voilà le *quatrième*.

LEURS FILS, dès leur enfance, sont livrés à eux-mêmes sans ressources, sans éducation, sans connaissances, et souvent sans énergie, sans courage ; ils végètent dans la pauvreté et périssent dans la misère : Voilà le *cinquième*.

Et quand il plaît à Dieu de douer de quelque intelligence un habitant du sixième, il redescend au *rez-de-chaussée*, et fait recommencer à sa race les degrés de l'échelle.

Paris à la course.

V

Il est sept heures du matin ; le temps est superbe ; tout Paris est en mouvement ; les omnibus sont chargés de promeneurs et de gens affairés ; les fiacres sont retenus ou en circulation ; les lions de bronze du *Château-d'eau* vomissent l'eau à pleine gueule dans les vasques de granit, et la bouquetière

voisine, entourée de rosiers, de camélias et de géraniums, toujours accorte et gentille, offre gracieusement ses fleurs aux passants.

Le soleil est trop beau, le ciel trop gai pour aller passer sa journée sous les vitrages brûlants de l'Exposition, malgré toutes les curiosités, toutes les richesses qui y sont accumulées. Dirigeons nos pas vers le *Bois de Boulogne*, cette promenade favorite du Parisien, en passant par l'avenue de la Grande-Armée et Neuilly. Il faut s'arrêter un instant au rond-point de la Muette, d'où partent, en éventail, trois grandes avenues, qui coupent tantôt la forêt touffue, tantôt de larges pelouses.

Ces avenues, dont plusieurs mesurent cent mètres de largeur, sont formées d'une chaussée pour les voitures et de deux contre-allées, l'une pour les piétons, l'autre pour les cavaliers. On ne peut s'empêcher d'admirer la propreté, le parfait entretien de ces belles voies, dont pas un caillou, pas une paille, pas un brin d'herbe ne souillent le spacieux parcours.

La forêt est jeune ; les grands arbres y sont devenus rares depuis le siège de Paris, où elle fut presque entièrement rasée. Dans le but d'entraver la marche de l'ennemi, les plantes avaient été sciées à 50 ou 60 centimètres au-dessus du sol et de nombreux troncs reliés par des fils de fer. Qu'on se représente dès lors ces Prussiens, déjà grognards de nature, chevauchant de nuit dans ces parages et se cassant le nez sur un rondin : que de *donnerwetter* et de *sakrement* !

Après un quart d'heure de marche, le grand lac artificiel du Bois de Boulogne s'offre à la vue du promeneur. Au bord de cette immense pièce d'eau, dont l'étendue égale celle du lac de Bret, sont installés de nombreux oisifs, une ligne à la main, attendant que quelque goujon complaisant vienne mordre à l'hameçon. Voulant assister au spectacle de cette pêche abondante, je m'arrêtai, écoutant à ce sujet les réflexions d'un flâneur parisien : « Eh ben ! en voilà un qui a de la patience ! Il y a plus de quatre heures que je le regarde et je ne lui ai encore rien vu prendre. »

Lorsque j'eus parcouru les sentiers ombragés dont les capricieux méandres vous conduisent de rocher en rocher et de cascade en cascade, je m'acheminai vers le Jardin d'acclimatation, l'une des plus remarquables curiosités des environs de Paris.

Après avoir visité l'aquarium, le parc des rennes, le rocher des porcs-épics, le chenil, les phoques, dont le cri rauque constitue ce qu'il y a de plus repoussant pour l'oreille, j'arrivai à l'endroit toujours très fréquenté, où, moyennant 50 centimes, des bébés, des dames et des dandys se font promener sur les petits poneys d'Ecosse, les éléphants, les dromadaires, ou dans des voitures légères trainées par des autruches. Un groupe nombreux, d'où partaient de bruyants éclats de rire, attira mon attention et je m'approchai. Que vis-je ? je n'ose presque pas vous le dire. Au-dessus de toutes les têtes, une autre tête enluminée et attifée d'une coiffure impossible, se dressait rayonnante : c'était Grognez. En goguette dès le bon matin, il avait cru devoir se donner le plaisir de faire le tour du jardin, monté sur un chameau ! En enfourchant la bête, il s'était si malheureusement cogné à la toiture d'un pavillon, et fait à son chapeau une si large éraillure, que la doublure rouge en sortait presque tout entière, flottant au vent comme un fanon. C'était, hélas ! son chapeau de noce, qui comptait au moins quinze printemps.

Craignant de perdre l'équilibre, Favey n'avait pas osé s'aventurer sur le haut quadrupède. Il accompagnait à pied en fredonnant :

Qu'on déroule de nos bannières
L'emblème respecté, etc.

Puis il criait de temps en temps à son ami : *Eh se ta fenna té vayâi !*

Je suivais ce cortège à distance depuis quelques minutes, lorsque notre Don Quichotte se retourna en palpant la bosse de sa monture et disant au gardien : « Dites-voir, mossieu..., ça leur vient-il de naissance ça ? » Et les éclats de rire de redoubler. Ne doutant pas que cette scène ne se terminât par quelque incident plus comique encore, et peut-être fort désagréable, je me glissai vivement dans le petit escalier qui conduit à l'établissement de M. Martin, destiné à l'engraissement mécanique des volailles, singulière industrie, au sujet de laquelle on voudra bien me permettre quelques détails.

Qu'on se représente trois grandes tours ou épinettes en bois, divisées en quatre ou cinq étages. A chaque étage, un cordon de cases étroites contenant chacune une volaille retenue par la patte au moyen d'une entrave de cuir, et sortant sa tête par une petite ouverture.

Mise en mouvement par une machine à vapeur, l'épinette tourne sur un pivot et fait passer successivement chaque volaille devant la personne chargée de les nourrir. L'opérateur, placé dans un ascenseur, a près de lui une gaveuse pleine de pâtée liquide, composée de farine d'orge ou de maïs délayée dans de l'eau et du lait. Il saisit de la main gauche la tête de la captive, presse un peu le bec de manière à l'ouvrir et y introduit un piston adapté à un tuyau de caoutchouc communiquant avec le réservoir contenant la pâtée. Pressant alors du pied sur une pédale, l'opérateur envoie la ration voulue dans l'estomac de l'animal. Il est du reste guidé par

l'aiguille d'un cadran qui lui indique en centilitres la ration, qui varie suivant l'âge et l'espèce.

Au bout de quelques exercices de cette nature, les volatiles ouvrent seules le bec à l'arrivée de leur nourrisseur. Lorsque ce dernier a distribué ses rations aux habitants d'un étage, il touche un ressort et l'ascenseur le hisse à l'étage supérieur. Puis, glissant sur de petits rails, il est transporté vis-à-vis des deux autres tours.

Une heure suffit pour administrer le repas à 4 ou 500 volailles, poules, poulets ou canards. La durée de l'engraissement varie entre quinze à vingt jours, suivant les sujets.

(A suivre.)

Lo calonier a l'avant-rihuva.

Dein lo teimps que lo canton dè Vaud étai onco canton dè Vaud, dévânt que cliâo dè Berna no z'aussont met lo grâpin dessus, qu'oreindrâi n'ein perein à derè po lo militéro, n'aviâ tsi no dâi z'avant-rihuvès iô lè sordats allâvont ti, du lè chasseur à tsévu tant qu'âi mouscatéro et mémameint lo dépou, que ne restâvè pe nion dein lè veladzo què lè campins, lè novieints et lè pî pliats.

L'étâi quie, dein cliâo z'avant-rihuvès, qu'on affrantsessâi lè vilho, qu'on fassâi eintrâ dein la reserva cliâo qu'aviont dojans d'élite, qu'on baillivè lè galons à cliâo que tegnon lè pî âo tsaud âo capitaino et qu'on recrutâvè lè djeino valottets dè dix-nâo ans. Ora que l'ont einveintâ lo thoraxo et lo livret dè service, l'ont aboli rihuvès, avant-rihuvès, rasseimblieimeints et exerciço la demeindze; ne pu don pas vo derè coumeint cein sè passè et l'est po cein que vu vo z'ein contâ iena dâi z'altro iadzo.

Lâi avâi on avant-rihuva à Bex. Ti lè caloniers dâo distri lâi dévessont être et B... dè Velanâova lâi sè trovâve don; mâ lâi allâvè po lo derrâi iadzo, vu que l'avâi sè 44 ans revolus lo dzo dè la fâire dè la St-Metsi. Ma fâi arrevâ su la pliace d'arma, trovâ dâi vilho camerâdo dâo Sonderbond, et dè bio savâi que sè sont pas chetâ vai la golettâ dâo borné po dévesâ eintrè leu, tantiâ qu'à fooce dè sè soitâ la santè, la boula s'eimbarbouillâ et lè guibôlès lâi volliront pas mé obéi. Quand faille passâ âo bureau, B... s'aminè ein trabetseint, que son chacot poivè pas teni su la tète et qu'ein faseint dâi z'S fe bre-lantsi la trabilia dâi gratta-papâi. Lo coumandant, quand lo vâi dein cé etat, dit âi piquiettès qu'étiiont perquie :

— Emmenez-moi cet homme au syndic, qu'il lè mette dedans !

— A... A... lexandre..., fiffâ pas lo fou, repond lo calonier, sssu pas venu ice po allâ dedein..., mmâ po bâirè on verro avoué lè z'amis.

— Emmenez-moi cet homme ! fâ onco lo coumandant.

— Fâ pas lo fou, tè dio, repond B... que ne poivè pas restâ dein lo reing, et lè piqueiettès l'eimpougnont et hardi... lo minont tsi lo syndiquo dè Bex, po lo mettrè âo cliou.